

Extrait du Registre

Des Délibérations du Conseil Municipal

2017-12-31 - SUBVENTIONS 2018 EN FAVEUR DES ASSOCIATIONS À CARACTÈRE SOCIAL

L'an deux mil dix-sept, le 15 décembre, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué, s'est réuni à la Salle Municipale de la Maison des Associations, sous la présidence de :

Marie-Hélène DES ESGAULX, Maire de Gujan-Mestras.

Nombre des conseillers municipaux en exercice : 33

Date de la convocation du Conseil Municipal : 8 décembre

PRÉSENTS :

Marie-Hélène DES ESGAULX, Maire de Gujan-Mestras

Xavier PARIS, Élisabeth REZER-SANDILLON, Évelyne DONZEAUD, David DELIGEY, Annie DUROUX, Ludovic DUCOURAU, André MOUSTIÉ, adjoints

Chantal DABÉ, André CASTANDET, Nicole NUGEYRE, François-Xavier RAHIER, Maryse LALANDE, Bruno DUMONTEIL, Bernard COLLINET, Sylvie BANSARD, Michèle BOURGOIN, Tony LOURENÇO, Maxime KHELOUFI, Michelle LOUSSOUARN, Claude RAULIN, Danièle DUBOURDIEU, Alain POLI, Jacques CHAUVET, Sylviane STOME, Joël LE FLECHER, Jean-Jacques GUIGNIER, Christiane SIRET, conseillers municipaux

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION

Monique POISSON donne procuration à Xavier PARIS

Mireille MAZURIER donne procuration à Ludovic DUCOURAU

Justine BONNEAUD donne procuration à Evelyne DONZEAUD

Patrick MALVAËS donne procuration à Marie-Hélène DES ESGAULX

Jérémy DUPOUY donne procuration à Sylviane STOME

Tony LOURENÇO a été nommé secrétaire de séance

Dans le cadre de l'octroi des subventions aux associations et autres organismes, je vous demande de bien vouloir entériner, pour l'exercice 2018, les propositions de subventions détaillées dans le tableau ci-dessous.

Les crédits sont inscrits au Budget Primitif 2018.

Nature	Nom de l'association	Montant de la subvention proposée		
		Subvention ordinaire	Subvention exceptionnelle	Total
6574	SECOURS CATHOLIQUE	800,00 €		800,00 €
6574	COSEL DU PERSONNEL MUNICIPAL	58 500,00 €		58 500,00 €
6574	ADPEIBA	600,00 €		600,00 €
6574	PROTECTION CIVILE	150,00 €		150,00 €
6574	ABA-ATTITUDE	300,00 €		300,00 €
6574	ALLIANCE 33	500,00 €		500,00 €
6574	CROIX DE MALTE	400,00 €		400,00 €
6574	SLEEV'RT	500,00 €		500,00 €
6574	AQUALYMPHO	600,00 €		600,00 €
6574	DROLES DE DIAB	300,00 €		300,00 €
6574	LES TROT'S PITCHOUNS	500,00 €		500,00 €
TOTAL GENERAL		63 150,00 €	0,00 €	63 150,00 €

Ce projet de délibération ayant été soumis à la Commission des Finances.

DÉCISION DU CONSEIL MUNICIPAL : ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ – Annie DUROUX et Michèle BOURGOIN ne participent pas au vote

Ainsi délibéré à Gujan-Mestras, les jour, mois et an que dessus, et ont signé les membres présents.

Pour copie conforme au registre.


Marie-Hélène DES ESGARDES
Maire de Gujan-Mestras

